

La mission de l'enquêteur du GEIPAN

Quelles que soit vos motivations pour devenir enquêteur GEIPAN, clarifions son rôle, et les engagements qui y sont attachés.

LE GEIPAN mène environ 250 enquêtes par an. La majorité des enquêtes, sont conduites « à distance », avec le recours éventuel de contacts téléphoniques (y compris avec le témoin, la gendarmerie, les autorités diverses). 10 à 15% des enquêtes du GEIPAN nécessitent une enquête terrain. c'est à dire des enquêtes sur le lieu d'observation, en récoltant des informations auprès du témoin, en procédant à des reconstitutions des observations et en réalisant un rapport. Ces enquêtes ne sont pas forcément plus complexes que celles à distance, elles se distinguent d'abord par un besoin d'investigation sur place, la plupart du temps après un début d'enquête à distance.

La mission première de l'enquêteur GEIPAN est de réaliser un relai géographique du GEIPAN (qui lui est localisé à Toulouse) pour mener les « enquêtes terrain » (défraiement prévu), Un réseau d'environ 20 enquêteurs permet d'assurer un maillage national avec des déplacements d'enquêteurs limités à 200 Km. Le nombre annuel moyen d'enquêtes terrain par enquêteur est par nature variable (entre 0 et 3).

Il est demandé aussi aux enquêteurs du GEIPAN de participer aussi aux « enquêtes à distance ». Ces dernières requièrent moins de temps (pas de déplacement) et 5 par an est un bon ordre de grandeur. Compte tenu du nombre réduit et de la distribution géographique aléatoire des enquêtes terrain, ces interventions à distance permettent d'assurer un ancrage minimal et un entretien d'expertise GEIPAN à tous les enquêteurs.

Quelle que soit le type d'enquêtes, l'enquêteur reçoit du GEIPAN un mail « Mission » qui lui donne délégation du GEIPAN pour une enquête donnée et sur une durée précisée. Ce mail peut devoir être présenté aux autorités ou personnes contactées (dont le témoin bien sûr).

Les enquêteurs ont des **profils et formations** très divers; certains ont reçu des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur, mais il y a aussi des enquêteurs de formation littéraire et des enquêteurs qui ont acquis leurs connaissances par eux-mêmes. Le GEIPAN ne sélectionne pas sur diplôme, mais sur la capacité à bien analyser un cas d'observation de PAN puis à rédiger un rapport de qualité.

Le GEIPAN s'emploie à avoir une équipe d'enquêteurs **formés, entraînés, réactifs**, et de confiance. Le GEIPAN investit sur ses enquêteurs.

En contrepartie, l'engagement à être enquêteur GEIPAN doit être un **engagement à long terme**, d'au moins trois années ; en effet, la formation est longue, autant par le travail personnel qu'elle nécessite que par les délais entre les diverses étapes. *On ne candidate pas au GEIPAN « pour voir », mais pour participer aux travaux d'une recherche collective.*

Nombre de candidats enquêteurs espèrent avoir l'occasion d'enquêter rapidement sur un cas d'observation très étrange, mais la réalité est autre : la plupart des cas d'observation ne décrivent que des lumières plus ou moins lointaines. L'enquête est un travail méthodique de mesure, d'analyse topographique et astronomique ; c'est aussi la recherche d'autres témoins, le contact avec les autorités locales, et enfin un rapport détaillé, bien présenté, qui doit être irréfutable.

L'enquêteur GEIPAN doit en permanence maintenir sa compétence, en participant aux réunions annuelles, aux téléconférences mensuelles, en lisant les documents pédagogiques mis à disposition par le GEIPAN.

Il doit aussi être réactif aux demandes du GEIPAN (voir ci-après)

Pré-requis pour candidater comme enquêteur GEIPAN

Les compétences attendues sont les suivantes : Celles soulignées sont impératives dès le départ, les autres devront être acquises ou consolidées en moins de 6 mois.

- **Ufologie** : connaissances et culture, expérience d'enquête,
- **Astronomie** : bonne expérience d'observation du ciel nocturne à l'œil nu, savoir consulter une carte du ciel sur Internet ou par un logiciel spécialisé
- **Satellites** : savoir identifier un point lumineux dans le ciel comme un satellite, savoir consulter les sites de prévisions de passage de satellites, avoir observé l'ISS.
- **Photographie** : connaître les artefacts classiques des photos de nuit, savoir lire et interpréter les données EXIF d'une photo, savoir redimensionner et recadrer une photo sur ordinateur.
- **Informatique et bureautique** : avoir un ordinateur personnel, équipé d'une suite bureautique (texte, tableur), manipuler aisément le courrier électronique, le traitement de texte, les transferts ftp, les systèmes d'information géographiques comme Geoportail, Google map/Earth.
- **Aéronautique** : connaître et reconnaître les feux nocturnes des avions et hélicoptères.
- **Topographie** : savoir relever un site et azimuth, savoir bien se repérer dans l'espace et sur les cartes.
- **Psychologie** : Sens de l'écoute, respect du vécu de chacun. Expérience souhaitable d'audition de personnes
- **Capacités rédactionnelles** : précision, concision, très bonne orthographe
- **Méthode** : faire une enquête de façon objective, sans intuition d'explication du phénomène

La disponibilité requise est la suivante :

- Forte réactivité aux mails, et appels téléphoniques (moins de deux jours ouvrés, ou annoncer au GEIPAN ses absences)
- Pouvoir se libérer 2 jours dans le mois suivant la demande d'enquête terrain exprimée par le GEIPAN.
- Traiter un enquête distance en moins de deux mois
- Au-delà de 3 enquêtes terrain annuelles, l'enquêteur est en droit de refuser de faire l'enquête.
- Au-delà de 7 enquêtes distances annuelles, l'enquêteur est en droit de refuser de faire l'enquête.
- Pouvoir se libérer 2 jours par an pour une formation à Paris ou Toulouse (un défraiement est prévu)

Pour candidater, vous devez :

- Compléter la fiche de renseignements et la renvoyer avec une copie de votre Carte nationale d'identité à geipan@cnes.fr dans un mail intitulé : « Candidature enquêteur votre nom et prénom »
- Si vous avez déjà fait des enquêtes sur des PANs, joignez celle qui vous paraît la mieux adaptée aux exigences du GEIPAN.
- Si votre profil et vos motivations conviennent, il vous sera ensuite demandé de rédiger un exercice d'enquête pour un cas d'observation réel.

Quels sont les critères du GEIPAN pour sélectionner les futurs enquêteurs :

- Qualité du dossier d'enquête exercice : complétude, précision, présentation
- Motivation (entretien préalable)
- Compétences et expériences
- Disponibilité
- Situation géographique du domicile vis-à-vis de la zone d'intervention

Formation initiale

Vous aurez à lire de nombreux documents sur les diverses méprises, sur les illusions de perception, des rapports d'enquête typiques etc. Vous serez responsable d'enquête distance en association avec un autre enquêteur confirmé ou avec le responsable GEIPAN. Avant de vous voir confier une enquête terrain, vous devrez suivre une formation de 1 ou 2 jours à Toulouse ou Paris où vous apprendrez la méthode de l'entretien cognitif.

Ensuite, vous ferez une ou deux enquêtes terrain « en double » avec un enquêteur expérimenté, avant de vous voir confier une enquête terrain.